



L'achat d'une maison au numéro 26

Par **cathy66**, le **19/03/2012 à 16:07**

bonjour

j'ai acheté une maison dans l'Yonne, il y a 4 ans au numéro 26.

le propriétaire a gardé sa grange.

il n'a jamais voulu me remettre les clés de la boîte aux lettres en disant que ça lui appartenait ainsi que le numéro 26.

merci de me venir en aide car mon notaire est parti en retraite et sa remplaçante a trop de rendez-vous elle ne peut pas me renseigner.

notaire de Ouanne dans le 89.

veuillez agréer mes salutations

cathy

Par **pieton78**, le **19/03/2012 à 17:48**

Adressez-vous au service de l'urbanisme de votre commune, voyez le cadastre.

Vous devez aussi avoir un double de l'acte de vente.

Par **Afterall**, le **19/03/2012 à 18:56**

Effectivement, avec votre titre de propriété, rendez-vous en Mairie pour demander la délivrance d'une attestation de numérotage.

Par **cathy66**, le **20/03/2012 à 16:07**

bonjour

merci de m'avoir donné des conseils

cordialement

cathy